MODÈLE 035 | VENTES AUX ENCHÈRES | CONTRAT

Contrat de **consignation**

Contrat par lequel un propriétaire confie ses œuvres à une maison de vente qui se charge de les présenter et de les vendre pour son compte.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Il est signé avant la vente entre le vendeur et le commissaire-priseur. Il fixe la mise à prix, la commission, l'éventuel prix de réserve, les assurances et la durée du dépôt, et délimite les responsabilités de chacun.

AVANT DE REMPLIR

- Joignez à l'annexe des photographies de chaque œuvre et un constat d'état daté, signé des deux parties : il évite les litiges sur d'éventuels dommages.
- Discutez du prix de réserve avant la signature : un seuil trop élevé multiplie le risque d'invendu et les frais de garde.
- Vérifiez que l'assurance couvre bien la période de dépôt, d'exposition et de transport jusqu'à la salle de vente.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

CONTRAT DE CONSIGNATION D'ŒUVRES EN VUE DE VENTE AUX ENCHÈRES

Entre les soussignés :

Le consignateur : [Nom et prénom ou raison sociale], demeurant à [Adresse], pièce d'identité n° [Numéro], d'une part,

Le commissaire-priseur : [Nom], agréé sous le n° [Numéro], domicilié à [Adresse], d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit

1. **Objet.** Le consignateur confie au commissaire-priseur les œuvres listées à l'annexe, pour être mises en vente lors de la séance du [Date] ou de toute séance ultérieure arrêtée d'un commun accord.
2. **Garantie de propriété.** Le consignateur déclare être propriétaire des œuvres, libres de tout gage, et fournit les justificatifs de provenance disponibles.
3. **Estimation et prix de réserve.** Chaque lot reçoit l'estimation inscrite à l'annexe. Le prix de réserve convenu est de [Montant et devise] pour le lot n° [Numéro].
4. **Commission.** La commission du vendeur est de [Pourcentage] du prix d'adjudication, outre les frais techniques éventuels : [Détail].
5. **Assurance et garde.** Les œuvres sont assurées pendant le dépôt par [Assureur], police n° [Numéro]. Le local de conservation est [Adresse].
6. **Paiement.** Le produit net de la vente est versé au consignateur dans un délai de [Nombre] jours après encaissement.
7. **Retrait.** En cas d'invendu, les œuvres sont retirées dans les [Nombre] jours, faute de quoi des frais de garde s'appliquent.
8. **Litiges.** Tout différend est soumis à une tentative de conciliation puis aux juridictions compétentes.

Annexe : liste des œuvres consignées

[N° de lot, désignation, auteur, technique, dimensions, état, estimation, prix de réserve]

Documents remis par le consignateur

- Justificatifs de propriété ou de succession
- Photographies datées de chaque œuvre
- Certificat d'authenticité ou d'expertise
- Attestation de non-classement, le cas échéant

Dispositions particulières

[Clauses spécifiques : retrait anticipé, vente groupée de plusieurs lots, exposition itinérante avant la vente, publicité souhaitée]

Fait à [Lieu], le [Date]

Le consignateur : [Nom, qualité, signature]

Le commissaire-priseur : [Nom, qualité, signature]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant